

Ibex® CARTE D'IDENTITÉ

- Ibex® : Marque déposée BASF.
- Autorisation de vente : n°2020429.
- Composition : 50 g/L époxiconazole + 133 g/L pyraclostrobine.
- Formulation : Suspo-emulsion (SE).
- Classement toxicologique :
 - N : dangereux pour l'environnement.
 - Xn : Nocif.
 - R20/22 : Nocif par inhalation et ingestion.
 - R38 : Irritant pour la peau.
 - R40 : Effets cancérogènes suspectés ; preuves insuffisantes.
 - R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Usages et doses autorisées :
 - **Betteraves** : cercosporiose, oïdium, ramulariose, rouille : 1 L/ha.
 - **Pois protéagineux d'hiver et de printemps** : anthracnose, rouille, pourriture grise, oïdium : 0,75 L/ha.
 - **Féveroles** : anthracnose, rouille : 0,75 L/ha.
 - **Lupin** : anthracnose : 0,75 L/ha.
- Nombre de traitement par an :
 - **Betteraves** : 2, mais traitement unique en cas d'arrachage précoce avant le 10 octobre ou apparition tardive des maladies après le 10 août ; intervalle de 28 jours minimum entre les applications.
 - **Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles, lupin** : 2 ; intervalle de 21 jours minimum entre les applications ; 1^{ère} application début floraison.
- Délai d'emploi avant récolte :
 - **Betterave** : 28 jours.
 - **Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles, lupin** : 35 jours.
- Délai de rentrée dans les parcelles : 24 heures.
- Distance aux points d'eau : Respecter une zone non traitée minimale de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
- Protection utilisateur lors de la manipulation du produit : Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

- | AVANT L'APPLICATION | |
|-----------------------|---|
| | 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. |
| | 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation. |
| | 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). |
| | 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. |
| | 5 ► Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). |
| | 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur. |
| PENDANT L'APPLICATION | |
| | 7 ► Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. |
| APRÈS L'APPLICATION | |
| | 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. |
| | 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. |
| | 10 ► Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.
© Marque déposée Ste PANTEK France |

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Caramba Star® et Sunorg® Pro - marque déposée BASF - Numéro d'AMM n° 2010280 - Composition : 90 g/l metconazole – Formulation : EC – Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H335-H373-H361d-H411. Monnaie® - marque déposée BASF - Numéro d'AMM n° 9800326 - Composition : 84 g/L époxiconazole + 250 g/L fenpropimorph - Formulation : SE - Classement toxicologique : ATTENTION, H332-H351-H361fd-H411.

Pour tous les produits cités, avant toute utilisation se reporter aux conditions d'emploi figurant sur l'étiquette du bidon.

Usages, doses, restriction et conditions d'emploi, consulter : www.agro.bASF.fr

Édition de septembre 2013 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 934BEFE0913R. Crédit photos et illustrations : BASF - Ch Watier.

Ibex® fongicide complet :
La performance maximale
pour la protection des betteraves,
pois protéagineux et féverolets.



www.agro.bASF.fr

Cultivons l'innovation autrement

BASF
The Chemical Company

BASF Agro S.A.S.

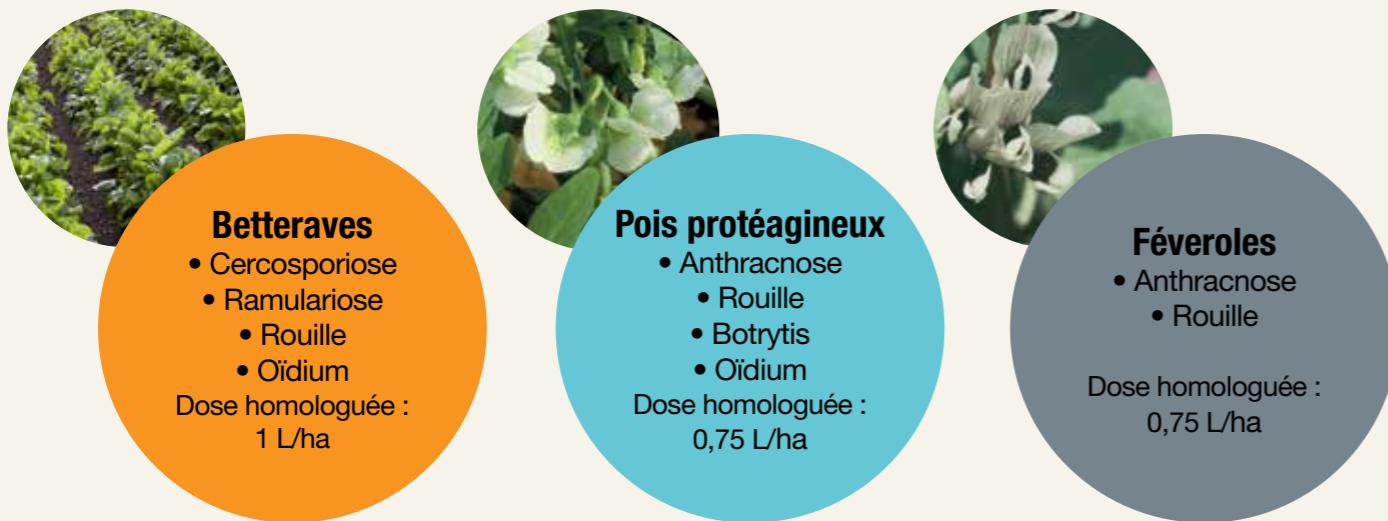
21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél. : 04 72 32 45 45

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

QU'EST-CE QUE IBEX® ?

50 g/L époxiconazole + 133 g/L pyraclostrobine
Formulation : suspo-émulsion (SE)

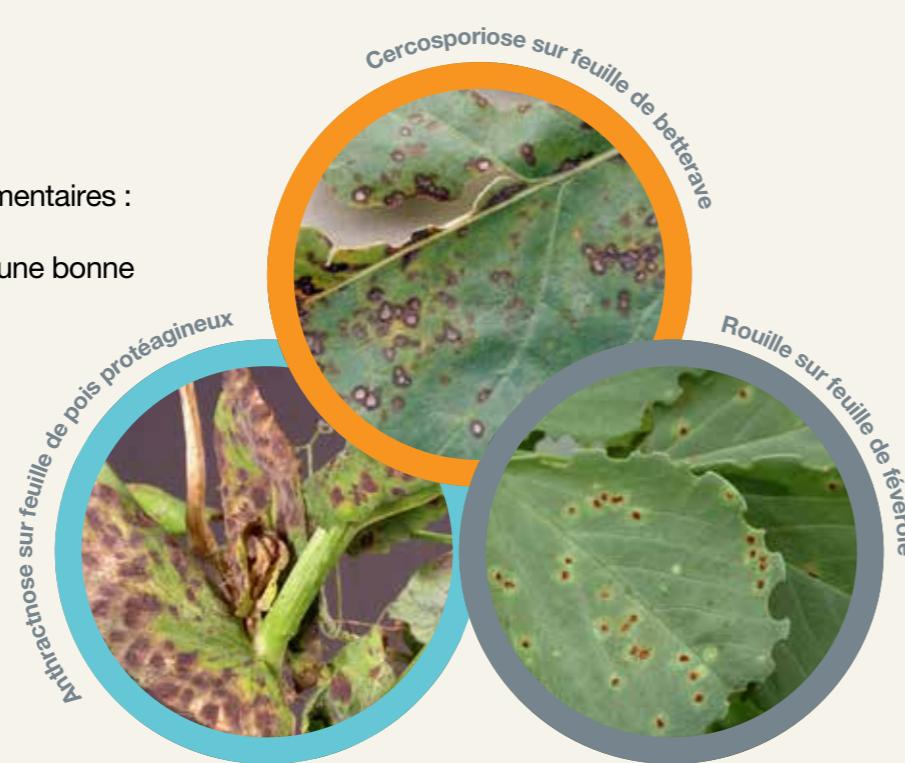
1 produit, 3 cultures. Ibex est homologué sur :



Association de deux matières actives, une strobilurine et une triazole, Ibex® est un **fongicide polyvalent** ayant une **action préventive et curative**.

Ibex® se caractérise par :

- ✓ Une grande rapidité d'action.
- ✓ Une forte persistance.
- ✓ Des modes de diffusion complémentaires : systémique et translaminaire.
Par conséquent, Ibex® présente une bonne résistance au lessivage.
- ✓ 2 matières actives pour un large spectre d'efficacité.



Ibex®, pour une protection fongicide de haut niveau des betteraves, pois protéagineux et féveroles.

PROTECTION DES BETTERAVES

La polyvalence préventive et curative contre cercosporiose, ramulariose, rouille et oïdium.

Ibex® :

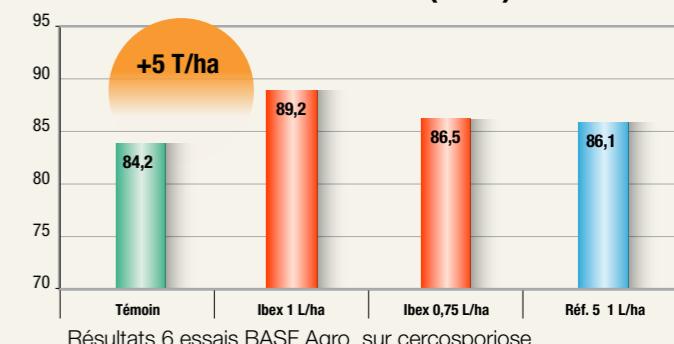
- ✓ La référence sur cercosporiose.
- ✓ Une très bonne efficacité sur ramulariose, rouille et oïdium.

Préconisations : 1 L/ha dès le T1.

1L/ha de Monnaie® au T2 pour conserver une protection complète de la culture (large spectre et bonne persistance d'action).

Pour connaître les seuils d'intervention, se reporter au bulletin de Santé du Végétal.

> Rendement betteraves (T/ha)



PROTECTION DES POIS PROTÉAGINEUX

Le fongicide le plus polyvalent pour une efficacité sur les 4 principales maladies du pois.

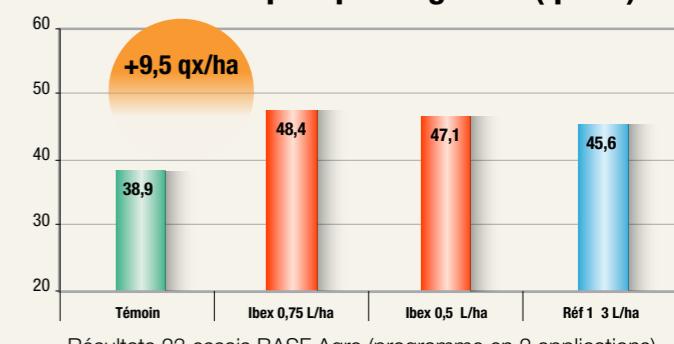
Ibex® :

- ✓ Haute efficacité contre anthracnose, rouille et oïdium.
- ✓ Une bonne efficacité sur botrytis.

Préconisations :

0,5 à 0,75 L/ha dès le 1^{er} traitement. En cas de forte pression anthracnose et/ou rouille, réintervenir en T2 avec Caramba® Star ou Sunorg® Pro.

> Rendement pois protéagineux (qx/ha)



PROTECTION DES FÉVEROLES

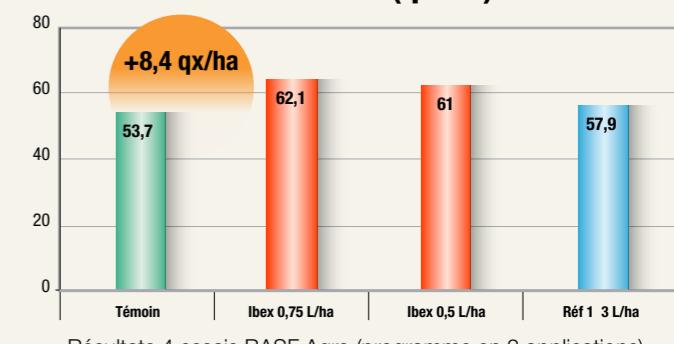
Ibex®, la solution fongicide pour un excellent contrôle de l'anthracnose et de la rouille.

- ✓ Prêt à l'emploi : un seul produit pour contrôler deux maladies.

Préconisations :

0,5 à 0,75 L/ha au 1^{er} traitement.

> Rendement féverole (qx/ha)



Des cultures bien protégées avec Ibex®, ce sont des rendements préservés.